

L'Agglo du Saint-Quentinois recrute des commissaires de piste !

Le commissaire de piste est un agent officiel indispensable au bon déroulement des roulages, des manifestations auto et/ou moto.

Au sein d'une équipe, il assure la sécurité des pilotes sur la piste :

- il signale tout incident sur cette dernière aux moyens de drapeaux,
- il intervient pour évacuer le véhicule et son pilote si celui-ci n'est pas blessé,
- dans le cas contraire, il assure sa protection en attendant les secours,
- il s'assure que la piste garde les conditions nécessaires afin que les pilotes puissent rouler en toute sécurité.

Il doit être titulaire de la licence délivrée par la Fédération Française Motocyclistes (FFM) et/ou Fédération Française Sport Automobile (FFSA). La licence est obtenue à la suite d'une journée de formation organisée par les représentants de la FFM ou de la FFSA.

Pour connaître les conditions du poste et obtenir d'autres informations, les personnes intéressées peuvent contacter le directeur des pistes de La Clef des Champs :
philippe.camut@casq.fr - Tél. 06 32 31 62 01.

CONTACT

— Cabinet de Madame la Présidente
03 23 06 30 06 · cabinet.agglo@casq.fr